

# Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole du 25 mars 1972

RS 0.812.121; RO 2005 371

## Champ d'application le 17 avril 2007, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A) Déclaration de succession (S)		Entrée en vigueur	
Andorre*	13 février	2007 A	15 mars	2007
Angola	26 octobre	2005	25 novembre	2005
Bhoutan	24 août	2005 A	23 septembre	2005
Cambodge	7 juillet	2005	6 août	2005
Corée (Nord)	19 mars	2007	18 avril	2007
Monténégro	23 octobre	2006 S	3 juin	2006
Nicaragua	15 février	2005	17 mars	2005

\* Réserves et déclarations

Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO, à l'exception de celles de la Suisse. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet des Nations Unies: <http://untreaty.un.org/> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

<sup>1</sup> La présente publication complète celle qui figure au RO 2005 406.  
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/topics/intla/intrea/dbstv.html>).

